



L'an deux mil vingt, le six mars à 20H30 s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le conseil municipal, sous la présidence de M. Joël JAMIN, Maire.

**Etaient présents** : Mr JAMIN Joël, Mr JOUSSET Jean Yves, Mr TETEDOIE Ronan, Mme DUTORDOIR Florence Adjoint, Mmes et Mrs, Céline FOULONNEAU, Sophie BRIERE, Emilie HAMARD, Noémie BIGOT, Philippe LUBERT

**Excusés avec procuration** :

**Excusés** :

**Absents** : Mme Maureen DAGUIN, Mme Elodie CALLET, Philippe GANDON, Régis GUERIF, Marie-Odette VINCENT

**Secrétaire de séance** : Jean-Yves JOUSSET

**Secrétaire auxiliaire** : V.DEROUET

**Observations sur le précédent compte rendu** : Néant

---

### Ordre du jour

- 1- Finances
  - a. Approbation compte administratif 2019 et Affectation des résultats 2019
  - b. Approbation compte de gestion 2019
  - c. Budget primitif 2020
  - d. Subventions 2020
  - e. Contrats et conventions
  
- 2- Entente de voirie
  - a. Point à temps automatique
  
- 3- Urbanisme
  - a. Arrêt du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales
  
- 4- Divers

---

Il n'y a pas de remarques sur le compte rendu précédent.

Mr le Maire propose aux conseillers de rajouter un point à l'ordre du jour concernant l'arrêt du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales. Les Conseillers acceptent.

## 1- Finances

### a) Vote du Compte administratif 2019 et affectation des résultats

M. le Maire s'étant retiré de la salle, M. Jean-Yves JOUSSET, Adjoint, présente le compte administratif 2019 d'où il ressort les résultats suivants :

#### - Compte Administratif 2019

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	CA 2019
Chapitre 11 - Charges caractère généré.	170 840,41
Chapitre 12 - Charges de personnel	249 609,37
Chapitre 014 - Atténuation charges	291 076,86
Chapitre 65 - Autres charges courantes	38 746,33
Chapitre 66 - Charges financières	35 738,20
Chapitre 67- Charges exception.	7 657,33
<b>TOTAL</b>	<b>793 668,50</b>

Recettes	CA 2019
Chapitre 013 - Atténuation de charges	18 469,01
Chapitre 70 - Produits des services	59 558,72
Chapitre 73 - Impôts et taxes	383 077,00
Chapitre 74 - Dotations	186 085,37
Chapitre 75 - Autres produits gestion	20 261,62
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	135 902,53
Sous TOTAL Recettes réelles	803 354,25
Chapitre 002 - Resultat fonction. Reporté	
Chapitre 042 opérations d'ordre	155 750,86
<b>TOTAL</b>	<b>959 105,11</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	CA 2019
Chapitre 001- Solde d'exécution section inv	
Chapitre 020-Dépenses imprévues	
Chapitre 040-Opérations d'ordre de transferts entre sections	155 750,86
Chapitre 16 - Emprunt	55 457,76
Chapitre 2041582-Autres groupements bâtiments installation	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	154 679,88
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	-
Chapitre 202 - Frais de réalisation documents urbanisme	19 388,49
Chapitre 203 - Frais d'étude	2 900,00
<b>TOTAL</b>	<b>388 176,99</b>

Recettes	CA2019
Chapitre 001 - Solde d'exécution reporté	
Chapitre 021- Virement de la section de fonctionnement	
Chapitre 1068 - Excédent fonctionnement capitalisé	95 017,26
Chapitre 024- Produits de cession	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre	290 750,86
Chapitre 10 - Dotations fonds divers	10 887,64
Chapitre 13 - Subventions reçues	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	
<b>TOTAL</b>	<b>396 655,76</b>

- Affectation des résultatsFonctionnement :

- Dépenses de fonctionnement .....	793 668,50
- Recettes de fonctionnement .....	959 105,11
- Résultat de l'exercice .....	165 436,61
- Résultat antérieur .....	478 531,10
- Résultat cumulé à reprendre .....	643 967,71

Investissement :

- Dépenses d'investissement .....	388 176,99
- Recettes d'investissement .....	396 655,76
- Résultat de l'exercice .....	8 478,77
- Résultat antérieur .....	44 480,05
- Résultat cumulé à reprendre .....	52 958,82

Les restes à réaliser constituent également des résultats à reprendre

Investissement	Recettes	Dépenses	Total
Restes à réaliser	0	77 552,28	- 77 552,28

**Décision d'affectation du résultat**

Résultat cumulé à affecter	643 967,71
Besoin de financement obligatoire, compte tenu des reports	-24 593,46
Solde	619 374,25
<b>Affectation définitive</b>	
1068 : Réserves :	24 593,46
002 : Report à nouveau :	619 374,25
Total	643 967,71

Le compte administratif 2019 et l'affectation des résultats sont adoptés à l'unanimité par Le Conseil Municipal.

b) Ratios Solvabilité

Les ratios de solvabilité de la commune ont été réalisés selon les méthodes utilisées les années précédentes. Il indique que les ratios révèlent une bonne santé financière pour la commune qui est en dessous des seuils d'alerte au niveau de l'équilibre financier, de la rigidité des charges de structures et d'endettement communal.

c) Compte de gestion 2019: Budget Général

Le Maire propose aux Conseillers d'observer le compte de gestion réalisé par le Trésorier. Les membres du conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2019.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis de celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

\* statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

\* statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

\* statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

\* déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le compte de gestion « budget général » 2019 est adopté à l'unanimité.

d) Budget primitif

Le Maire présente le budget primitif 2020 qui se présente comme suit :

Dépenses et recettes d'investissement : .....180 805 69 €  
 Dépenses de fonctionnement ..... 841 666.41€  
 Recettes de fonctionnement : ..... 1 147 956.25 €

Excédentaire en recette de fonctionnement.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP 2020
Chapitre 11 - Charges caractère généré.	256 600,00
Chapitre 12 - Charges de personnel	281 320,00
Chapitre 014 - Atténuation charges	5 600,00
Chapitre 65 - Autres charges courantes	52 633,00
Chapitre 66 - Charges financières	53 500,00
Chapitre 67- Charges exception.	53 260,00
<b>Sous Total Dépenses réelles</b>	<b>702 913,00</b>
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	40 000,00
Chapitre 023 - Vir. à section investissement	98 753,41
<b>TOTAL</b>	<b>841 666,41</b>

Recettes	BP 2020
Chapitre 013 - Atténuation de charges	800,00
Chapitre 70 - Produits des services	58 050,00
Chapitre 73 - Impôts et taxes	346 632,00
Chapitre 74 - Dotations	106 500,00
Chapitre 75 - Autres produits gestion	15 000,00
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	1 600,00
<b>Sous TOTAL Recettes réelles</b>	<b>528 582,00</b>
Chapitre 002 - Resultat fonction. Reporté	619 374,25
<b>TOTAL</b>	<b>1 147 956,25</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>BP 2020</b>	<b>Recettes</b>		<b>BP 2020</b>
Chapitre 020-Dépenses imprévues		5 000,00	Chapitre 021- Virement de la section de fonctionnement		98 753,41
Chapitre 040-Opérations d'ordre de transferts entre sections			Chapitre 1068 - Excédent fonctionnement capitalisé		24 593,46
Chapitre 16 - Emprunt		46 353,41	Chapitre 024- Produits de cession		
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		102 103,20	Chapitre 040 - Opérations d'ordre		
Chapitre 23 - Immobilisations en cours		5 470,76	Chapitre 10 - Dotations fonds divers		4 500,00
Chapitre 202 - Frais de réalisation documents urbanisme		18 978,32	Chapitre 13 - Subventions reçues		
Chapitre 203 - Frais d'étude		2 900,00	Chapitre 23 - Immobilisations en cours		
<b>TOTAL</b>		<b>180 805,69</b>	<b>TOTAL</b>		<b>180 805,69</b>

Au regard des chiffres et des projets énoncés, les élus ont adopté, à l'unanimité, le budget primitif 2020.

e) Subventions 2020

Mme DUTORDOIR présente les travaux de la Commission Action Sociale qui s'est réunie le 06/02/2020 pour étudier les demandes de subvention avec l'utilisation du dossier remis aux associations demandeuses.

<b>AIDES AU PERSONNES</b>	<b>2020</b>
ADMR44	50
ADAR 44	50
Resto du cœur 44	100
Relais solidarité	350
SOS urgence mamans	20
SOS paysan en difficulté	50
Amicale des donneurs de sang	100
solidarité femmes loire atlantique	200
Amicale sapeurs pompiers	50
Association paralysés de France	200
Association française sclérosés en plaques	25
Alcool assistance	30
ADT44	50
croix rouge française	100
France adot 44	50

<b>CULTUREL ET SPORTIF</b>		
CENTRE D'ART		350
ARRA		50
TRAM 303		100
<b>FOYERS SOCIO-EDUCATIFS 7 €/élève</b>		
Collège Maryse Bastié		126
<b>INSTANCES et DIVERS</b>		
Association des Maires (arrondissement)		43,15
Comité pour la Loire de demain		60
AFFCCRE		90
CEN PAYS DE LA LOIRE		100
Association des Maires 44		222,65
CAUE LOIRE ATLANTIQUE		48
FDGDON		172,1
<b>TOTAUX</b>		<b>2786.9</b>
Subventions	2051	
Cotisations	735,9	

A l'unanimité, les élus décident d'attribuer les subventions et adhésions suivantes pour 2020.

f) Contrats et conventions

- *Contrat entretien espaces verts*

Mr le Maire présente le contrat d'entretien des espaces Verts avec l'ESAT du Pays d'Ancenis pour une somme totale de 3394.12€ HT. Un point varie par rapport à l'an dernier, un nouvel aménagement sera réalisé et l'ESAT n'interviendra plus de la même manière sur cet endroit. Les Conseillers acceptent à l'unanimité de renouveler ce contrat.

## 2- Entente de voirie

a. Point à temps automatique

Les résultats de la consultation des travaux de Point à Temps Automatique sont présentés aux conseillers. La conférence d'entente de voirie du 14 Février 2020, a étudié les offres proposées.

Classement	ENTREPRISE	TRAVAUX	PRIX HT/T	QUANTITE/T	HT	TVA	TTC	ILF s/ Loire	Montrelais
4	COURANT 13/02/2020								
		PATA	890,23	20,00	17 804,60	3 560,92	21 365,52	9 614,48	11 751,04
		personnel en +	552,51	7,00	3 867,57	773,51	4 641,08		
1	EIFFAGE 13/02/2020								
		PATA	788,10	20,00	15 762,00	3 152,40	18 914,40	8 511,48	10 402,92
		personnel en +							
3	HERVE 14/02/2020								
		PATA	845,00	20,00	16 900,00	3 380,00	20 280,00	9 126,00	11 154,00
	3 personnes en plus	personnel en +	455,00	21,00	9 555,00	1 911,00	11 466,00		
2	LANDAIS 14/02/2020								
		PATA	790,00	20,00	15 800,00	3 160,00	18 960,00	8 532,00	10 428,00
		personnel en +							

date limite de réception :

14/02/2020

pas de réponse

GUILLOTEAU TP CHAUVIRE TP

EUROVIA

Deux offres étant équivalentes il a été redemandé aux deux entreprises :

- 1- Optimiser leur prix par rapport au tonnage.
- 2- Savoir dans quelles mesures les délais convenus dans la consultation et donc vos propositions de dates seraient pris en compte.

Meilleures offres reconsultées

Classement	ENTREPRISE	TRAVAUX	PRIX HT/T	QUANTITE/T	HT	TVA	TTC	ILF s/ Loire 9 tonnes	Montrelais 11 tonnes
1	LANDAIS 19/02/2020		baisse prix						
		PATA	784,00	20,00	15 680,00	3 136,00	18 816,00	8 467,20	10 348,80
		personnel en +							
2	EIFFAGE 19/02/2020		maintien prix						
		PATA	788,10	20,00	15 762,00	3 152,40	8 914,40	8 511,48	10 402,92
		personnel en +							

#### Décision de l'entente de prendre l'entreprise LANDAIS

Le conseil Municipal suit la décision de l'entente et décide de valider le choix de l'entreprise LANDAIS.

### 3- Urbanisme

#### a. SDAP

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la révision du PLU de Montrelais, la commune avait choisi le bureau d'étude SET ENVIRONNEMENT afin d'élaborer cette étude de zonage d'assainissement des eaux pluviales.

Mr le Maire explique que ce zonage a pour effet de limiter :

- Les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement ;
- Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement, lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement.

Il présente le travail effectué par le bureau d'étude en lien avec la commission. Le bureau d'étude a identifié les problèmes sur le réseau existants, il se dénombre sur 4 secteurs : lotissement du bourg, rue du chêne et croisement Poitrière Route de la Haie RD 723, route de la Haie. Ils proposent différents scénarios pour régler ces insuffisances de réseaux. Dans un deuxième temps, il propose un zonage sur l'aménagement des futures zones d'habitat afin de prévoir la réception des eaux pluviales dans le réseau actuel. Chaque zone se voit présenter des solutions de récupération en bassin de rétention, noues ou gestion à la parcelle.

Il explique que ce projet de zonage doit être soumis à enquête publique puisque l'enquête ne s'est pas déroulée conjointement avec le PLU.

Il propose de valider et d'arrêter le projet de zonage d'assainissement des eaux pluviales, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE à l'unanimité de valider tous les documents relatifs au projet de zonage d'assainissement eaux pluviales de la commune de Montrelais, d'autoriser le Maire à soumettre à enquête publique le dossier de zonage d'assainissement eaux pluviales et à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

#### 4- Divers

##### a. Elections

Les élus prennent connaissance du tableau de répartition sur les créneaux horaires pour la tenue du bureau de vote et sont invités à se concerter et à indiquer au secrétariat s'il y a des échanges.

N'ayant pas d'autres remarques et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30, les membres présents ont signé le présent registre.

Le secrétaire  
Jean-Yves JOUSSET

Le Maire  
Joël JAMIN